

Département des BOUCHES DU RHONE

Commune de SAINT-PIERRE DE MEZOARGUES -13150-

Section B du cadastre  
Quartier : " Les Jaisses "

Propriété de la Commune de  
SAINT-PIERRE DE MEZOARGUES

# PLAN D'ALIGNEMENT

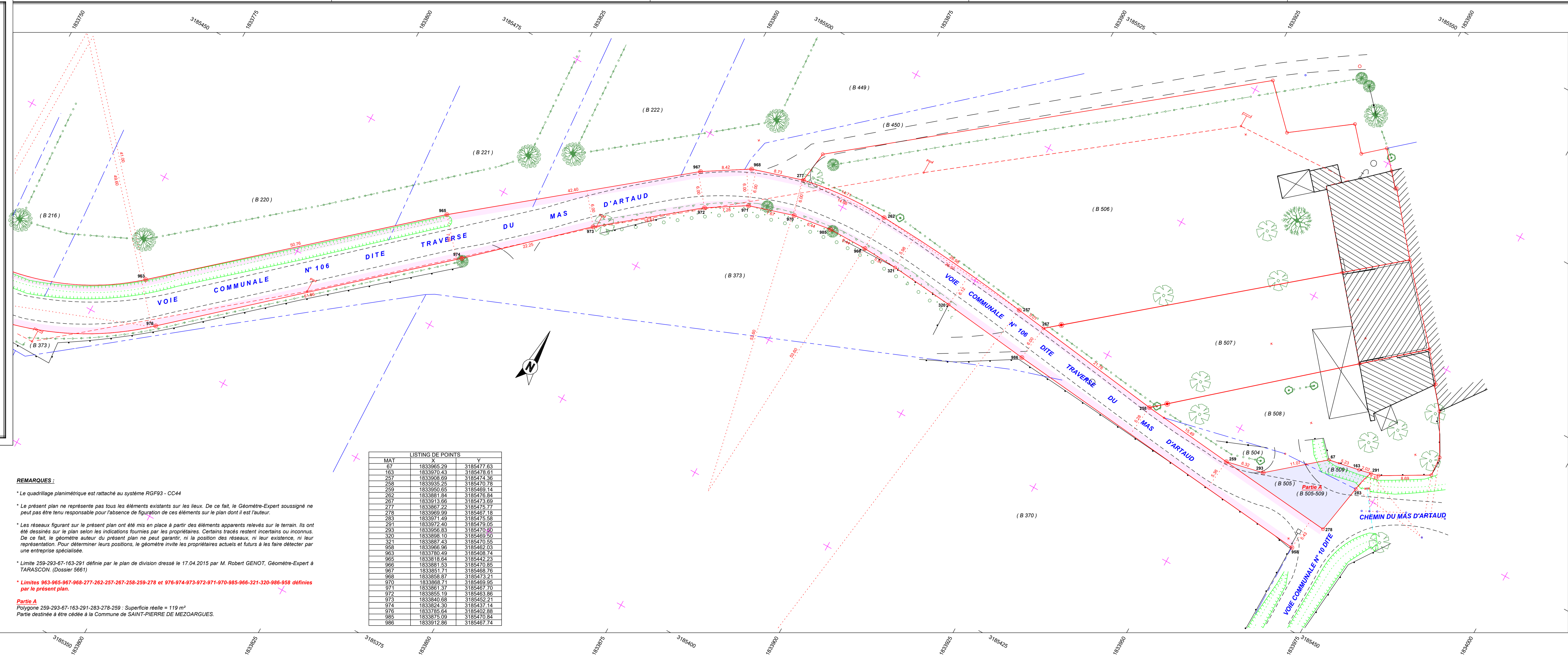
## VOIE COMMUNALE N°106 PLANCHE 2

ECHELLE 1/250

### REPRODUCTION STRICTEMENT RESERVEE

L'authenticité de ce document est exclusivement assurée par la signature originale du Géomètre-Expert Foncier D.P.L.G. : Robert GENOT, Géomètre-Expert Foncier D.P.L.G. 7, avenue de la République 13150 TARASCON/RHONE  
Tél : 04.90.91.06.62  
Fax : 04.90.91.37.65  
e-mail : r.genot@wanadoo.fr

DOSSIER 5984-PI2  
Document dressé le 05.12.2017



LISTING DE POINTS

MAT	X	Y
67	1833965.29	3185477.63
163	1833970.43	3185478.61
257	1833908.69	3185474.36
258	1833935.25	3185470.78
259	1833950.65	3185469.14
262	1833881.84	3185476.84
267	1833913.66	3185473.69
277	1833867.22	3185475.77
278	1833969.99	3185467.18
283	1833971.49	3185475.58
291	1833972.40	3185475.05
293	1833956.83	3185470.90
320	1833898.10	3185469.50
321	1833887.43	3185470.55
958	1833966.96	3185462.03
963	1833780.49	3185408.74
965	1833818.64	3185442.23
966	1833881.53	3185470.85
967	1833851.71	3185468.76
968	1833858.87	3185473.21
970	1833868.71	3185469.95
971	1833861.37	3185467.70
972	1833855.19	3185463.86
973	1833840.68	3185452.21
974	1833824.30	3185437.14
976	1833785.84	3185402.88
985	1833875.09	3185470.84
986	1833912.86	3185467.74

### REMARQUES :

- \* Le quadrillage planimétrique est rattaché au système RGF93 - CC44
- \* Le présent plan ne représente pas tous les éléments existants sur les lieux. De ce fait, le Géomètre-Expert soussigné ne peut pas être tenu responsable pour l'absence de figuration de ces éléments sur le plan dont il est l'auteur.
- \* Les réseaux figurant sur le présent plan ont été mis en place à partir des éléments apparents relevés sur le terrain. Ils ont été dessinés sur le plan selon les indications fournies par les propriétaires. Certains tracés restent incertains ou inconnus. De ce fait, le géomètre auteur du présent plan ne peut garantir, ni la position des réseaux, ni leur existence, ni leur représentation. Pour déterminer leurs positions, le géomètre invite les propriétaires actuels et futurs à les faire détecter par une entreprise spécialisée.
- \* Limite 259-293-67-163-291 définie par le plan de division dressé le 17.04.2015 par M. Robert GENOT, Géomètre-Expert à TARASCON. (Dossier 5661)
- \* Limites 963-965-967-968-277-262-257-267-258-259-278 et 976-974-973-972-971-970-985-966-321-320-986-958 définies par le présent plan.
- Partie A**  
Polygone 259-293-67-163-291-283-278-259 : Superficie réelle = 119 m<sup>2</sup>  
Partie destinée à être cédée à la Commune de SAINT-PIERRE DE MEZOARGUES.

### LEGENDE

	Limites réelles		Limite dont la position n'est pas garantie
	Limites cadastrales		Grillages existants
	Bornes OGE existantes		Murs de clôture
	Bornes OGE implantées		Murs bahuts
	Bornes anciennes		Hales de cyprès
	Piquets implantés		Batiments existants
	Points cadastraux		Dépendances
	Cotes périmétriques		Bords du godron
	Sommets périmétriques		Références cadastrales (AH 3)
	Rangée d'arbres		Fossés existants